

SCRIPTA

Numéro Scripta : 5850

Auteur(s) : Guillaume de Tournay [particulier]

Bénéficiaire(s) : La Vieille-Lyre, Notre-Dame de Lyre (abbaye)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation :

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Guillaume de Tournay et son frère Gilbert concèdent avec leur mère aux moines de Notre-Dame de Lyre la dîme du Champ-Dominel qui est la dot de leur mère et ils acceptent huit livres du Mans et sept [livres] de Dreux, la somme pour laquelle cette dîme était mise en gage.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissé, 1869, t. 3, p. 381-382.

Texte établi d'après a

Guillelmus de Tornaico et frater ejus Gilbertus, cum matre sua, cujus dos erat, concesserunt Sanctæ Mariæ de Lyra et monachis ibi Deo servientibus decimam Camdominelli, de dominio et de liberis et de vilanis, et inde acceperunt a fratribus octo libras cenomanensis monetæ et septem Drocensis monetæ, quæ antea erant in vadimonio ipsius decimæ. Testibus Gaudefrido de Verruriis et Odone de Vilere et Radulfo sacerdote ipsius ecclesie, et ex parte nostra Hugone et Milone et Godardo et David de Scannis et Ricardo filio Renaldi Carpentarii.